



L'école du cinéma et de l'audiovisuel

## REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ACFA :

### “RÉALISATEUR MONTEUR” Niveau 6 – Code NSF 320V

*Pour enregistrement au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)*

Article L6113-1<sup>1</sup> créé par la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel<sup>2</sup> :

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

---

<sup>1</sup> [En savoir plus sur cet article...](#)

<sup>2</sup> [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>ACTIVITÉ 1. Analyse de la commande ou des intentions liées à la création audiovisuelle.</b> <i>En fonction de la demande et du budget potentiel d'un client, le Réalisateur monteur doit prendre des décisions pragmatiques sur les choix techniques et artistiques afin de proposer des idées répondant aux exigences du projet.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de connaissance du brief client, du cahier des charges ou des intentions visées par la création audiovisuelle envisagée.</li> <li>• Identification des besoins, des contraintes et des objectifs liés à la création du film ou de la captation.</li> <li>• Rédaction de propositions répondant aux objectifs identifiés.</li> </ul>	<p><b>C1.1 ANALYSER</b> les composantes de la commande en fonction des éléments fournis (brief client, note d'intention, cahier des charges, scénario, objectifs visés ...) en vue de définir les enjeux du projet.</p> <p><b>C1.2 DÉTERMINER</b> à partir des enjeux identifiés préalablement, les principales caractéristiques du film ou de la captation à réaliser, afin d'établir une synthèse de toutes les contraintes liées au développement du projet, pour lesquelles des compromis divers seront à envisager en fonction des éléments artistiques, techniques, juridiques, financiers et organisationnels (cibles, objectif, format, objectif narratif, orientation artistique, ...) en vue de produire des propositions argumentées</p> <p><b>C1.3 RÉDIGER</b> une ou plusieurs propositions argumentées, en réponse à la commande, décrivant la démarche narrative, artistique, et/ou technique envisagée, afin de s'assurer de la bonne compréhension mutuelle et ainsi de valider les choix avec le commanditaire.</p>	<p><b>Mise en situation simulée :</b> Sur la base d'un brief client et un cahier des charges décrivant une commande, le candidat doit produire une analyse des composantes de la commande et définir les enjeux du projet, établir une synthèse des contraintes envisageant les compromis nécessaires, rédiger une proposition argumentée décrivant les démarches prévues.</p> <p><b>Devoir sur table, en centre, durée 4h. Éléments fournis au candidat :</b> Présentation du client et contexte de la commande. Cahier des charges de la commande, brief client, budget envisagé.</p> <p><b>Supports attendus :</b> L'analyse des composantes de la commande à travers les aspect cognitifs, affectifs, et conatifs. Définition des enjeux de la commande. La synthèse caractérisant les contraintes du projet. Une proposition décrite et argumentée.</p>	<p><b>CE1.1 :</b> L'analyse détaillée chaque composante de la commande à travers ses aspects cognitifs, affectifs et conatifs, et permet de définir précisément les enjeux du projet.</p> <p><b>CE1.2 :</b> La synthèse réalisée, caractérise les contraintes liées au projet audiovisuel à travers des critères objectifs qui permettent leur prise en compte pour la création des propositions (cibles, objectifs, format, durée, orientation artistique, messages, ...).</p> <p><b>CE1.3 :</b> La proposition est décrite et argumentée de manière à exposer la démarche artistique au commanditaire. Elle répond aux enjeux de la commande tant sur les aspects artistiques que narratifs. La proposition est cohérente avec le budget du client. La sémantique employée permet une compréhension claire et sans ambiguïté du rendu final envisagé.</p>
<p><b>ACTIVITÉ 2. Développement de la narration</b> <i>Que ce soit pour un film de commande ou de création, et quelle qu'en soit la forme, le réalisateur monteur doit développer une narration permettant de définir ce que sera le film.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du synopsis, du pitch et de note d'intention définissant les idées susceptibles de répondre aux objectifs narratif et artistique du projet audiovisuel.</li> <li>• Conception du séquencier avec le traitement souhaité.</li> <li>• Écriture du scénario contenant, en fonction du projet, les personnages, la continuité dialoguée, les didascalies, les sons, l'ambiance...</li> <li>• Conception du découpage technique de chaque scène.</li> </ul>	<p><b>C2.1 IMAGINER</b> les idées ou l'orientation narrative, répondant de manière originale aux enjeux du projet afin de créer une note d'intention, un synopsis et un pitch définissant l'œuvre audiovisuelle qu'elle soit un film de fiction, série, documentaire, clip, pub, film institutionnel...</p> <p><b>C2.2 CONCEVOIR</b> une succession de séquences, donnant un aperçu général de chaque scène, afin de créer le séquencier et de définir le traitement de l'œuvre audiovisuel.</p> <p><b>C2.3 ÉCRIRE</b> un scénario, dans le respect des conventions de mise en forme et de quantification temporelle (1 page = 1 mn), déroulant l'histoire de manière factuelle, en décrivant les images (didascalies, action, ambiance, ...) et les sons (dialogues, bruits, musique, ...) présent dans chaque scène du film, afin d'obtenir le document de référence pour l'ensemble des corps de métiers impliqués dans la production du film.</p> <p><b>C2.4 CONCEVOIR</b> le découpage technique de chaque scène dans le respect des conventions de mise en forme (référence du plan, action, image, audio, raccord), permettant de traduire de manière cinématographique la vision du réalisateur en informations techniques dans le but d'obtenir un document de référence pour l'organisation du tournage.</p>	<p><b>Mise en situation réelle :</b> Sur la base d'un projet de création de court métrage thématique d'une durée de 3mn, le candidat doit exposer les idées et les orientations narratives et créer la note d'intention, le synopsis et le pitch définissant le projet. Il conçoit le séquencier et définit le traitement du film. Il construit sous forme de scénario la narration du film. Il réalise le découpage technique de chaque scène.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Le cahier des charges du projet définissant la thématique, la durée, les contraintes imposées éventuelles.</p> <p><b>Situation de développement de la narration :</b> 6 semaines</p> <p><b>Supports attendus :</b></p>	<p><b>CE2.1 :</b> L'idée proposée est originale, elle permet de répondre aux enjeux du projet de manière créative. Le synopsis relate l'histoire de manière détaillée (situation initiale, élément déclencheur, question dramatique, les pivots marquants, la résolution). Il prouve la bonne cohérence du projet en décrivant de manière argumentée le sujet et la thématique du film ainsi que les personnages. La note d'intention explique de façon convaincante la genèse de l'œuvre et expose concrètement la vision du projet. Le pitch identifie le concept du film de manière claire, condensée et accrocheuse. Le concept est réfléchi et les partis pris sont correctement justifiés.</p> <p><b>CE2.2 :</b> Le séquencier est rédigé et décompose le film en scène distinctes. Les séquences et les scènes décrites permettent la compréhension des articulations du film. Le traitement y est exposé de manière explicite.</p> <p><b>CE2.3 :</b> Le script respecte les conventions de</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le synopsis du projet</li> <li>- La note d'intention</li> <li>- Le pitch</li> <li>- Le séquenceur</li> <li>- Le scénario</li> <li>- Le découpage technique.</li> </ul>	<p>mise en forme et de quantification temporelle. L'écrit détaille de manière factuelle le contenu de l'image (action, didascalie, ...) et des sons (dialogues, bruits, ...) de chaque scène.</p> <p><b>CE2.4 :</b> Le découpage technique respecte les conventions de mise en forme. Les informations transcrites permettent de se situer sans ambiguïté dans l'action des scènes. Les informations techniques décrivent les valeurs de cadre, les axes, les focales, les mouvements, l'audio et les raccords prévus. Elles permettent également l'identification du dispositif technique à déployer.</p>
<p><b>ACTIVITÉ 3. Mise en production du projet audiovisuel</b>  <i>Afin que le tournage puisse être réalisé dans des conditions optimales, le réalisateur monteur analyse, liste, organise et coordonne l'ensemble des ressources nécessaires.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépouillement séquentiel du scénario, permettant l'analyse des diverses ressources nécessaires à la réalisation de la séquence (décors, effet (jour/nuit), le résumé, le minutage, les personnages présents, accessoires, etc.), et la réalisation du plan de travail.</li> <li>• Élaboration du plan de travail en cohérence avec le budget.</li> </ul>	<p><b>C3.1 RÉALISER</b> le dépouillement séquentiel, dans le respect des conventions de mise en forme (référence de la séquence, continuité, décor, int. / ext., effets, comédiens, effets spéciaux, costume, maquillage, véhicule, accessoires, figuration, régie, production, ...), décrivant toutes les informations et ressources nécessaires à la réalisation de la séquence dans l'objectif d'anticiper les besoins, les contraintes et d'optimiser la qualité du tournage.</p> <p><b>C3.2 ÉLABORER</b> un plan de travail permettant d'optimiser le tournage en prenant en compte les diverses contraintes (regroupement de séquence, complexité du tournage, disponibilité des acteurs, déplacements, réglementation du travail, budget, ...) afin de pouvoir budgétiser le coût du film et de pouvoir coordonner l'ensemble des ressources nécessaires (humaine, matériel, ...).</p>	<p><b>Mise en situation réelle :</b></p> <p>Sur la base du scénario et du séquenceur d'un court métrage thématique d'une durée de 3mn, le candidat doit réaliser le dépouillement séquentiel, élaborer un plan de travail organisant le tournage. Il réalise le budget prévisionnel en optimisant les coûts. Il établit l'ensemble des documents réglementaires couvrant l'ensemble des contraintes de la production, et crée les feuilles de service mobilisant et coordonnant l'ensemble des équipes.</p> <p>Le candidat conçoit le dossier de production regroupant de manière organisée l'ensemble des documents liés à la production du film.</p>	<p><b>CE3.1 :</b> Le document de dépouillement respecte les conventions de mise en forme. Il contient l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation des séquences, sans omissions.</p> <p><b>CE3.2 :</b> Le plan de travail expose les ressources mobilisées, organisées en unité de lieux et de temps et prouve l'optimisation du tournage. Les informations prennent en compte l'ensemble des contraintes identifiées. L'organisation du travail est cohérente.</p>
<p><b>ACTIVITÉ 4. Gestion de production du projet audiovisuel</b>  <i>Afin que le projet soit maîtrisé en termes de dépense, de réglementation, et de mobilisation, le réalisateur monteur gère la production en réalisant les divers documents permettant l'organisation et le suivi de l'ensemble du projet.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement d'un budget prévisionnel, ou d'un devis</li> <li>• Gestion des documents réglementaires d'autorisation de tournage</li> <li>• Gestion logistique du projet audiovisuel</li> <li>• Management des équipes technique et artistique le cas échéant.</li> <li>• Conception d'un dossier de production</li> </ul>	<p><b>C4.1 ÉVALUER</b> le coût du projet audiovisuel en prenant en compte les différentes sources de dépense (humaine, matériel, logistique, ...), et en considérant le rapport qualité/prix ou l'impact financier des choix techniques ou artistique parmi divers critères d'optimisation, afin de réaliser un devis ou un budget prévisionnel juste, au regard des objectifs fixés.</p> <p><b>C4.2 ÉTABLIR</b> l'ensemble des documents réglementaires (autorisations de tournage, mise à disposition de décors, droits d'auteur, droit à l'image, ...) correspondant aux contraintes du projet audiovisuel afin d'assurer la sécurité légale de la production.</p> <p><b>C4.3 PILOTER</b> un projet en fonction des contraintes matérielles, techniques de chaque poste afin de permettre sa bonne réalisation dans le respect des délais et des coûts.</p> <p><b>C4.4 MANAGER</b> les différentes parties prenantes de l'équipe, ou des intervenants liés au projet (à travers des feuilles de service), en prenant en compte les situations de handicap et en facilitant l'accessibilités des postes à tous les collaborateurs, afin de répondre aux enjeux sociétaux et réglementaires portés par la mission handicap de la production audiovisuelle.</p> <p><b>C4.5 CONCEVOIR</b> un dossier de production contenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration du projet audiovisuel (Fiche technique, synopsis, notes d'intention, scénario, découpage, dépouillement, équipe, plan de travail, devis, ...) afin de regrouper tous les éléments en vue de leur transmission (producteur, recherche de financements ou de décors et d'acteurs, ...) ou de leur archivage.</p>	<p><b>Situation de production d'un film :</b> 6 semaines</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Le cahier des charges du projet définissant la thématique, la durée, les contraintes imposées éventuelles. Le scénario et le séquenceur préalablement réalisés.</p> <p><b>Supports attendus :</b></p> <p>Le dossier de production contenant l'ensemble des documents liés à la production du film : fiche technique, synopsis, note d'intention, scénario, dépouillement, découpage technique, plan de travail, budget prévisionnel, les documents réglementaires ; les feuilles de service... Le film final prouvant la réalité de la production.</p>	<p><b>CE4.1 :</b> Le devis ou le budget prévisionnel liste toutes les sources de dépenses. Les montants sont cohérents avec les tarifs pratiqués et le total est juste.</p> <p><b>CE4.2 :</b> Les documents réglementaires sont établis et couvrent l'ensemble des contraintes de la production.</p> <p><b>CE4.3 :</b> Les feuilles de service sont créées et couvrent l'ensemble des corps de métier, de l'équipe, ou des intervenants identifiés.</p> <p><b>CE4.4 :</b> Les feuilles de service mobilisent les ressources humaines dans le respect des situations de handicap, des délais et des coûts. L'organisation est cohérente avec le plan de travail.</p> <p><b>CE4.5 :</b> L'ensemble des documents liés à la production est présent et organisé par rubrique. Le dossier est correctement mis en page, et le sommaire permet un accès efficace aux éléments du dossier.</p>

<p><b>ACTIVITÉ 5 : Tournage</b>  <i>La prise de vue nécessite une préparation du dispositif technique selon les besoins et les conditions de tournage (caméra, lumière, machinerie, son, ...), ainsi que la réalisation des réglages avec les moyens techniques adaptés au bon enregistrement des images et des sons. Le réalisateur monteur réalise ou supervise ces étapes. Lors du tournage il s'assure de la qualité de l'interprétation des personnes filmées puis il sécurise les médias afin de protéger les rushes réalisés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix, préparation et vérification du matériel en cohérence avec les besoins et les conditions de tournage.</li> <li>• Réglages et paramétrages des appareils de prise de vue en fonction des contraintes de plan</li> <li>• Création d'une mise en lumière adéquate</li> <li>• Conception des images et sécurisation des médias enregistrés.</li> <li>• Enregistrement des sons, voix et ambiances.</li> <li>• Direction des intervenants ou des acteurs.</li> </ul>	<p><b>C5.1</b> CHOISIR le matériel de prise de vue, de mise en lumière, de prise de son et de machinerie, en cohérence avec les besoins des plans et des contraintes de réalisation, afin d'avoir le matériel adéquat et vérifié, pour être prêt à tourner.</p> <p><b>C5.2</b> REGLER les appareils de prise de vue en fonction des contraintes du plan (cadre, focale, ouverture, ISO, profil colorimétrique, point, balance des blancs...), afin de s'assurer de la qualité de l'image tant sur les aspects esthétique et sémantique que technique (netteté, exposition, fluidité des mouvements, ...).</p> <p><b>C5.3</b> CRÉER la mise en lumière en positionnant l'ensemble du dispositif choisi pour réaliser l'éclairage de la scène, dans le but d'obtenir le résultat esthétique correspondant aux attendus de la réalisation.</p> <p><b>C5.4</b> CONCEVOIR les images en s'assurant de leur qualité technique, artistique et sémantique, dans le respect du découpage technique afin d'enregistrer et sécuriser les plans nécessaires à la réalisation des séquences du film.</p> <p><b>C5.5</b> ENREGISTRER les sons, les voix et les ambiances sonore correspondants aux images captées, en s'assurant de leur qualité (sons audibles, saturation, sons parasites, ...), dans le but d'obtenir la matière sonore nécessaire à l'exploitation du plan.</p> <p><b>C5.6</b> DIRIGER les intervenants (interviewés, animateurs, ...) ou les acteurs dans l'interprétation face caméra, afin de répondre efficacement aux intentions artistiques et narratifs du réalisateur.</p>	<p><b>Mise en situation simulée :</b>  A partir d'un cahier des charges décrivant la commande d'une captation d'image et de son, le candidat doit lister et vérifier son matériel, paramétrer les appareils de prise de vue, créer la mise en lumière, concevoir les images et les sons, diriger les intervenants ou acteur dans l'interprétation attendu.</p> <p><b>Plateau technique, durée 4h30.</b>  <b>Éléments fournis au candidat :</b>  Cahier des charges décrivant la commande.  Plateau technique avec l'équipement nécessaire à disposition.  Parc matériel (mise en lumière, unités de tournage, unités de prise de son) proposant un choix suffisant de configuration.  Moyen d'enregistrement et d'archivage des données enregistrées.</p> <p><b>Supports attendus :</b>  La liste du matériel choisi pour la réalisation de la commande.  Les images et les sons enregistrés et sécurisés.</p>	<p><b>CE5.1 :</b> La liste matériel correspond aux besoins techniques identifiés. Le matériel est vérifié et les problèmes sont identifiés et corrigés le cas échéant.</p> <p><b>CE5.2 :</b> Les images prouvent la qualité des réglages réalisés lors du tournage à travers les critères d'ouverture, d'ISO, de profil colorimétrique, de mise au point et de balance des blancs. Les compromis entre ces paramètres sont équilibrés.</p> <p><b>CE5.3 :</b> La mise en lumière permet l'homogénéisation du plan, elle construit la mise en relief des éléments présents dans le cadre. L'équilibre entre surexposition et sous-exposition est maîtrisé.</p> <p><b>CE5.4 :</b> L'image est esthétique selon des critères identifiés (diégétique, composition, règle des tiers, ...) et sa sémantique est juste aux regards de la narration globale. Les cadres et les mouvements correspondent au découpage technique. Les médias sont enregistrés dans le format natif et sécurisés sur divers supports de stockage.</p> <p><b>CE5.5 :</b> Les sons, les voix et les ambiances sont correctement audibles, sans saturation ni bruits parasites. Les voix ont de la présence et permettent la bonne compréhension du propos. Le son est synchronisé avec l'image.</p> <p><b>CE5.6 :</b> Les personnes dirigées à l'image répondent à travers leur intervention, ou interprétation, aux enjeux du projet et aux intentions artistiques et narratives du réalisateur, prouvant un encadrement efficace.</p>
<p><b>ACTIVITÉ 6 : Montage</b>  <i>Le réalisateur monteur construit le film à partir des médias disponibles en suivant le scénario. Il adapte et réécrit la narration à travers son montage afin d'atteindre les intentions souhaitées.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation et tri des médias en vue de leur montage</li> <li>• Construction du montage image et son du film en respectant les intentions artistiques, narratives et sémantiques.</li> </ul>	<p><b>C6.1</b> DÉRUSER (trier, organiser, indexer) l'ensemble des médias en fonction de leur place dans le film et de leur qualité (technique ou artistique), afin de connaître l'ensemble de la matière image et son disponible pour le montage.</p> <p><b>C6.2</b> CONSTRUIRE le montage image et son du film, sur un logiciel de montage (ex : DaVinci resolve) en s'assurant que le contenu et l'agencement des images, le rythme des plans et les raccords respectent bien les intentions artistiques, narratives et sémantiques souhaitées par le réalisateur.</p>	<p><b>Mise en situation simulée :</b>  A partir d'un cahier des charges décrivant la commande d'un montage, le candidat doit déruser l'ensemble des médias. Il construit le montage image et son du film en accord avec les intentions souhaitées.</p> <p><b>Studio de post production, durée 4h30.</b>  <b>Éléments fournis au candidat :</b>  Cahier des charges décrivant la commande. Synopsis et note d'intention du réalisateur.  Station de post production équipée, serveur médias, logiciels (ex : DaVinci, after effect, ...).  Médias configurés sur la session de travail dédiée.</p>	<p><b>CE6.1 :</b> La session de travail montre une organisation des Chutiers (dossier de rushes) logique. Les plans sont triés et indexés sur des critères permettant l'optimisation du workflow.</p> <p><b>CE6.2 :</b> Le film monté est conforme aux intentions du réalisateur. Les choix des plans et leur agencement dans le montage valorisent le film, et la narration est respectée. Le rythme et les raccords choisit respectent la diégèse du film.</p>

<p><b>ACTIVITÉ 7 : Post production</b>  <i>Le Réalisateur monteur finalise la création du film par l'ajout d'éléments graphique, de générique, d'animation. L'étalonnage lui permet de mettre en cohérence chaque plan entre eux et de donner une esthétique générale à une séquence. Il finalise l'audio du film, et s'assure de la mise aux normes et de l'encodage des masters. Il réalise ces étapes ou les supervise.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de l'habillage et des effets</li> <li>• Étalonnage des couleurs et des lumières du film</li> <li>• Réalisation de l'habillage sonore du film et le mixage des pistes sons.</li> <li>• Mise en place des éléments permettant l'accessibilité du film aux personnes en situation de handicap</li> <li>• Encodage et mise aux normes du Master aux formats de diffusion envisagé.</li> </ul>	<p><b>C7.1 CONCEVOIR</b> l'habillage (éléments graphiques, génériques, motion design, ...) et les trucages numériques (stabilisation, nettoyage ou correction, effet de transition, ...) avec les outils d'animation et de compositing (Ex : Adobe After-Effect), pour finaliser le film en cohérence avec les intentions de réalisation.</p> <p><b>C7.2 ÉTALONNER</b> l'ensemble des images à un niveau évolué avec les outils dédiés (Ex : DaVinci Resolve), à partir des images issues des caméras numériques et des profils colorimétriques associés en effectuant les corrections colorimétriques pour assurer la cohérence couleur et lumière pour les plans et entre chaque plan, et pour créer l'esthétique et l'ambiance générale de la scène ou du film.</p> <p><b>C7.3 RÉALISER</b> l'habillage sonore (musiques, bruitages, voix, ...) et le mixage du film afin d'obtenir une bande son homogène et cohérente avec le montage image.</p> <p><b>C7.4 INSERER</b> les sous-titrages ou l'audiodescription en respectant les chartes du conseil supérieur de l'audiovisuel relatives à leur qualité afin que le programme soit accessible pour les personnes présentant des déficiences auditives ou visuelles.</p> <p><b>C7.5 EXPORTER</b> le Master du film dans les formats adéquats en assurant la mise aux normes et l'encodage numérique, afin d'assurer la correspondance du fichier aux exigences des diffusions envisagées (Cinéma, internet, télévision, archivage, ...).</p>	<p><b>Supports attendus :</b></p> <p>Session de travail archivée.  Exports du master aux formats de diffusion demandés.</p>	<p><b>CE7.1 :</b> Les génériques et l'habillage graphique du film sont esthétiques (cohérence couleur, mise en page, typographie, mouvement, ...) et en cohérence avec les intentions artistiques. Les textes sont lisibles. Les animations sont fluides. Les effets, trucages ou corrections d'images s'intègrent harmonieusement à l'image (invisibilité des trucages, ...).</p> <p><b>CE7.2 :</b> Les corrections colorimétriques assurent une cohérence de la couleur ainsi que des niveaux lumière pour chaque plan, et entre chaque plan de la scène. L'ambiance créée dans les scènes par l'étalonnage valorise le film et correspond à l'intention artistique du réalisateur.</p> <p><b>CE7.3 :</b> Le choix des musiques est cohérent avec la scène (rythme, émotion, ambiance, ...). Le mixage des diverses sources sonores est juste au regard de la présence des sons en fonction de leur rôle à l'image, de leur spécialisation, et de leur transition.</p> <p><b>CE7.4 :</b> Les sous-titrages ou l'audiodescription respectent les chartes du CSA. Ils permettent correctement l'accessibilité du contenu audiovisuel pour des publics en situation de handicap.</p> <p><b>CE7.5 :</b> Les exports réalisés sont encodés avec les codecs et les paramètres de compression correspondant aux diffusions envisagées. Le film ne présente aucun défaut d'export (drop, désynchronisation, sous modulation, ...). La nomenclature des fichiers est explicite.</p>
		<p><b>ÉPREUVE INTÉGRATIVE :</b></p> <p>Cette épreuve vient confirmer que l'ensemble des compétences sont correctement mobilisées et combinées à travers la réalisation d'un film documentaire de 26 mn.</p> <p><b>Entretien avec le jury :</b> Durée 1 heure.  Sur la base de sa réalisation d'un documentaire de 26 mn, le candidat soutient à l'oral, face à un jury, ses intentions artistiques et narratives qu'il argumente et contextualise.  Il présente les méthodes de conception, il présente et justifie les moyens de réification utilisés.  Le candidat décrit la structure narrative et ses choix de mise en scène. Il justifie les éléments caractérisant ses partis pris.  Le jury pourra interroger le candidat, sur la base de sa création, sur les diverses compétences mobilisées sur la réalisation du projet.  La durée de création de ce projet est de 6 semaines.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b>  Un cahier des charges du sujet définissant les contraintes en termes de durée, de thématique, de mobilisation de ressources.  Le matériel de prise de vue, et de prise de son, les stations de post-production.</p> <p><b>Supports attendus :</b>  Master (Fichier final du film) du projet.</p>	

## Modalités d'évaluations

ÉVALUATIONS	DÉROULEMENT (Contenu, durée, support autorisé, jury, nombre de pages attendues, etc.)
<p><b>E1. Mise en situation simulée :</b> Répondre à une commande client, ou développer un projet audiovisuel.</p>	<p>L'épreuve de mise en situation professionnelle simulée permet d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences mises en œuvre par le candidat, à travers une étude de cas.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b> Sur la base d'un brief client et un cahier des charges décrivant une commande, le candidat doit produire une analyse des composantes de la commande et définir les enjeux du projet. Il doit établir une synthèse des contraintes envisageant les compromis nécessaires et rédiger une proposition argumentée décrivant les démarches prévues.</p> <p><b>Conditions de l'épreuve :</b> L'épreuve surveillée est organisée en centre d'examen / de formation. Elle se déroule en salle informatique durant 4h.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Le sujet de l'épreuve ainsi que les ressources documentaires, les annexes, sont fournis en format numérique, sur un poste informatique équipé d'outils de traitement de texte, tableur, et accès internet. Les ressources documentaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation du client et du contexte de la commande.</li><li>- Cahier des charges de la commande.</li><li>- Brief client.</li></ul> <p><b>Supports attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'analyse des composantes de la commande à travers les aspect cognitifs, affectifs, et conatifs. Définition des enjeux de la commande.</li><li>- La synthèse caractérisant les contraintes du projet.</li><li>- Une proposition décrite et argumentée.</li></ul> <p><b>Rendus attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'analyse des composantes de la commande à travers les aspect cognitifs, affectifs, et conatifs.</li><li>- Définition des enjeux de la commande.</li><li>- La synthèse caractérisant les contraintes du projet.</li><li>- Une proposition décrite et argumentée.</li></ul>

**E2. Mise en situation professionnelle réelle :**

Développement de la narration d'un projet audiovisuel.

Les épreuves de mise en situation professionnelle réelles permettent d'évaluer le niveau de méthodologie et de créativité des candidats sur la coordination de compétences techniques et artistiques nécessaires à l'élaboration d'un projet de film.

**Nature de l'évaluation :**

Sur la base d'un projet de création de court métrage thématique d'une durée de 3mn, le candidat doit imaginer les idées et les orientations narratives et créer la note d'intention, le synopsis et le pitch définissant le projet. Il conçoit le séquencier et définit le traitement du film. Il construit sous forme de scénario la narration du film.  
Il réalise le découpage technique de chaque scène.

**Conditions de l'épreuve :**

L'épreuve se réalise sur une durée de 6 semaines, durant laquelle le candidat développe ses idées et produit l'ensemble des documents attendus.

**Éléments fournis au candidat :**

Le cahier des charges du projet définissant la thématique, la durée, les contraintes imposées éventuelles.  
La thématique imposée peut être liée à un appel à film de festival, de concours, ou décidé librement par le certificateur. Les contraintes imposées peuvent être de l'ordre de la durée, du genre, de la cible, ...

**Rendus attendus :**

- Le synopsis du projet
- La note d'intention
- Le pitch
- Le séquencier
- Le scénario
- Le découpage technique.

<p><b>E3. Mise en situation professionnelle réelle :</b> Mise en production d'un film de fiction</p>	<p>L'épreuves de mise en situation professionnelle réelle permettent d'évaluer le niveau de méthodologie et de maîtrise de candidat sur les compétences nécessaires dans le contexte de l'organisation et de la mise production d'un film de fiction.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b> Sur la base du scénario et du séquencier d'un court métrage thématique d'une durée de 3mn, préalablement créée, le candidat doit réaliser le dépouillement séquentiel, élaborer un plan de travail organisant le tournage. Il réalise le budget prévisionnel en optimisant les coûts. Il établit l'ensemble des documents réglementaires couvrant l'ensemble des contraintes de la production, et crée les feuilles de service mobilisant et coordonnant l'ensemble des équipes. Le candidat conçoit le dossier de production regroupant de manière organisée l'ensemble des documents liés à la production du film.</p> <p><b>Conditions de l'épreuve :</b> L'épreuve se réalise sur une durée de 6 semaines, durant laquelle le candidat développe l'organisation de la réalisation du projet dans les étapes préparatoires, les étapes de tournage et les étapes de post-production.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Le cahier des charges du projet définissant la thématique, la durée, les éventuelles contraintes imposées. Le scénario et le séquencier préalablement réalisés.</p> <p><b>Rendus attendus :</b> Le dossier de production contenant l'ensemble des documents liés à la production du film : Fiche technique, synopsis, note d'intention, scénario, dépouillement, découpage technique, plan de travail, budget prévisionnel, les documents réglementaires ; les feuilles de service... Le film résultant de la réalisation prouvant la réalité de la production.</p>
<p><b>E4. Mise en situation professionnelle simulée :</b> Tournage</p>	<p>L'épreuve de mise en situation professionnelle simulée permet d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences techniques et artistiques mises en œuvre par le candidat en situation de tournage, à travers une demande de captation.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b> A partir d'un cahier des charges décrivant la commande d'une captation d'image et de son, le candidat doit lister et vérifier son matériel, paramétrer les appareils de prise de vue, créer la mise en lumière, concevoir les images et les sons, diriger les intervenants ou acteurs dans l'interprétation attendue.</p> <p><b>Conditions de l'épreuve :</b> L'épreuve se réalise sur un plateau technique équipé, durant 4h30.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Cahier des charges décrivant la commande. Plateau technique avec l'équipement nécessaire à disposition. Parc matériel (mise en lumière, unités de tournage, unités de prise de son) proposant un choix suffisant de configuration. Moyen d'enregistrement et d'archivage des données enregistrées. Des figurants permettant la réalisation des images</p> <p><b>Supports attendus :</b> La liste du matériel choisi pour la réalisation de la commande. Les images et les sons enregistrés et sécurisés.</p>

<p><b>E5. Mise en situation professionnelle simulée :</b> Montage et post-production</p>	<p>L'épreuve de mise en situation professionnelle simulée permet d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences techniques et artistiques mise en œuvre par le candidat en situation de montage, à travers le montage d'une séquence de film.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b> A partir d'un cahier des charges décrivant la commande d'un montage, le candidat doit dérusher l'ensemble des médias. Il construit le montage image et son du film en accord avec les intentions décrites.</p> <p><b>Conditions de l'épreuve :</b> L'épreuve se réalise en salle informatique, sur des postes équipés, durant 4h30.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Cahier des charges décrivant la commande. Synopsis et note d'intention du réalisateur. Station de post production équipée, serveur médias, logiciels (ex : DaVinci, after effect, ...). Médias configurés sur la session de travail dédiée.</p> <p><b>Supports attendus :</b> Session de travail archivée. Exports du master, monté étalonné et mixé aux formats de diffusion demandés.</p>
<p><b>E6. Soutenance orale</b></p>	<p>La soutenance orale permet d'évaluer la capacité du candidat à combiner l'ensemble des compétences au travers d'un projet de film documentaire de 26 minutes. Cela permet aussi de vérifier le niveau de maîtrise des concepts, de la posture professionnelle et de la capacité du candidat à évoluer dans le métier visé.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b> Elle vise à apporter au jury des éléments complémentaires et/ou des éclairages sur la production du candidat, pour consolider et/ou mettre en avant des compétences présentes ou non présentes dans les supports rendus. Cette épreuve vient confirmer que l'ensemble des compétences sont correctement mobilisées et combinées à travers un projet professionnel réel.</p> <p><b>Entretien avec le jury :</b> Durée 30 minutes Sur la base de sa réalisation, le candidat soutient à l'oral, face au jury, la genèse du film et ses intentions artistiques et narratives. Il présente le processus de conception, il présente et justifie les moyens de réification utilisés.  Le jury pourra interroger le candidat, sur la base du film, sur les diverses compétences mobilisées sur la réalisation du projet. La durée de création de ce projet est de 6 semaines.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Un cahier des charges du film définissant les contraintes en termes de durée, de rendu et de format. L'ensemble du parc matériel de prise de vue et de son, les stations de montage et post-production.</p>

	<p><b>Supports attendus :</b></p> <p>Master du film documentaire au format de diffusion.</p> <p><b>Les critères d'évaluation de la soutenance orale portent sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet du candidat est abouti et présente un volume de travail correspondant aux enjeux du projet.</li> <li>- La qualité technique et artistique du projet prouve la bonne maîtrise et la capacité réelle de combiner l'ensemble des compétences acquises.</li> <li>- Le candidat est capable d'exposer clairement ses intentions artistiques, ses choix et les ressources mobilisées par la création du projet.</li> <li>- L'argumentaire lié aux choix opérés en termes d'intentions narratives et artistiques est bien construit et convaincant.</li> <li>- Le candidat est capable de répondre aux questions diverses posées lors de l'oral. Les réponses sont argumentées et montrent la bonne implication dans le projet.</li> <li>- Le niveau de maîtrise des concepts, la posture professionnelle sont cohérents et prouve la capacité du candidat à évoluer dans le métier visé.</li> </ul>
	<p><b>Aménagements pour les candidats PSH :</b></p> <p>Pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH) des aménagements spécifiques des sessions d'évaluations seront opérées au cas par cas suivant la nature et le degré du handicap du candidat. Ils peuvent prendre la forme d'aménagements techniques d'accès et d'utilisation des postes de travail, d'installation de logiciels d'accessibilités, d'un tiers temps supplémentaire ...</p>
	<p><b>Composition du jury :</b></p> <p>Les jurys d'évaluation sont composés d'au minimum un professionnel, nommé pour son expertise sur le sujet et formé par le responsable de la certification sur le référentiel de certification ainsi qu'aux outils d'évaluation (guides des jurys, grilles d'évaluation, ...). Il est extérieur à l'organisme certificateur et à l'organisme de formation. Ainsi que d'un formateur habilité par le responsable de la certification.</p> <p>Les jurys de certification sont composés au minimum de 2 personnes extérieures à l'organisme certificateur et à l'organisme de formation. Ils sont nommés pour leur expertise sur le sujet et sont formés par le responsable de la certification sur le référentiel de certification ainsi qu'aux outils d'évaluation. Ils sont tous les trois en activités dans les secteurs de la réalisation audiovisuelle (chef d'entreprise, producteur, ...) dont au minimum un représentant du métier réalisateur monteur (indépendant ou salarié). Ainsi que d'un représentant pédagogique habilité par le responsable de la certification.</p>